

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00433

Numéro SIREN : 325 203 867

Nom ou dénomination : 2EPGam

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012140

2EPGAM

22 RUE HENRI DUNANT

38180 SEYSSINS

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2021 au 31/12/2021

Pages

### *COMPTES ANNUELS*

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 7

### **CABINET VILLARD & WOINET**

160 RUE DE L'INDUSTRIE

ZA LE PLAN

38140 RENAGE

04 76 91 05 22

2EPGAM

22 RUE HENRI DUNANT

38180 SEYSSINS

## **COMPTES ANNUELS**

***CABINET VILLARD & WOINET***

*160 RUE DE L'INDUSTRIE*

*ZA LE PLAN*

*38140 RENAGE*

*04 76 91 05 22*

Désignation de l'entreprise : 2EPGAM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 22 RUE HENRI DUNANT 38180 SEYSSINS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 

3	2	5	2	0	3	8	6	7	0	0	0	2	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant  \*

				Exercice N clos le.		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AA					
	Frais de développement *	AB					
	Concessions, brevets et droits similaires	CX					
	Fonds commercial (1)	AF	4 070	AG	4 070		729
	Autres immobilisations incorporelles	AH		AI			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Terrains	AL		AM			
	Constructions	AN		AO			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP		AQ			
	Autres immobilisations corporelles	AR	628	AS	58	570	
Immobilisations en cours	AT	59 612	AU	59 612			950
Avances et acomptes	AV		AW				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		AY				
Autres participations	CS		CT				
Créances rattachées à des participations	CU		CV				
Autres titres immobilisés	BB		BC				
Prêts	BD		BE				
Autres immobilisations financières*	BF		BG				
	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	64 310	BK	63 740	570		1 860
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	8 063	BM	8 063		9 165
	En cours de production de biens	BN	29 550	BO	29 550		20 500
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			1 140
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	294 535	BY	294 535		116 689
Autres créances (3)	BZ	19 971	CA	19 971		16 062	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE				
Disponibilités	CF	36 094	CG	36 094			23 156
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				328
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	388 214	CK	388 214			187 040
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	452 524	IA	63 740	388 784	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété* Immobilisations :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
		Stocks :					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>2EPGAM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.5....2.4.5.....)	DA	15 245	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 524	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	72 365	47 603
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	103 881	39 762
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	193 016	104 134
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61 872	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	15 367	3 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 418	31 016
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 538	48 238
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		2 485
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 573	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	195 768	84 765	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	388 784	188 900	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	195 768	84 765	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	622		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		2 EPGAM				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	874 133	FH		FI	874 133	551 220
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	874 133	FK		FL	874 133	551 220	
	Production stockée*					FM	9 050	20 500	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 182	6 760	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	7	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	899 366	578 487	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	165 957	76 124	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 102	61	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	144 553	98 615	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 110	7 990	
	Salaires et traitements*					FY	288 869	228 740	
	Charges sociales (10)					FZ	152 307	121 598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	1 089	2 143
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Autres charges (12)					GD			
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GE	5	16
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GF	762 992	535 285
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	136 373	43 202	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL			
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	126	3	
	Différences négatives de change					GR			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GT			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GU	126	3	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GV	126	3	
						GW	136 247	43 200	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2EPGAM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 459	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 459	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 105	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	829	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	864 105	
<b>- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	864 2 354	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 502 5 791	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	899 366 580 946	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	795 485 541 184	
<b>- ÉNÉFICE OU PERTE (Tot de produit - tot de c r e )</b>		HN	103 881 39 762	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 459
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 182 6 760	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
AMENDES ET PENALITES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES CEDEES		829		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatin

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS GAM	15.2449	1 000			1 000

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
SITE INTERNET	Linéaire	3 ans
MATERIEL INDUSTRIEL	Linéaire	5 ans
INST GENERALES	Linéaire	6 à 10 ans
MATERIEL TRANSPORT	Linéaire	5 ans

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 459
Dettes fiscales et sociales	4 862
Total	13 321

### Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 573
Total	2 573

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensés

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Non recensés

#### Engagements reçus

Non recensés

## **2EPGam**

**SAS au capital de 15 244,90 €**

**Siège social : 22 Rue Henri Dunant**

**ZA du Pont du Rondeau**

**38 180 SEYSSINS**

**RCS GRENOBLE : 325 203 867 (1982B00433)**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 22 JUIN 2022**

#### **DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT**

#### **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Conformément à la proposition de la présidence, l'Associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 103 881.02 E et décide de l'affecter de la manière suivante :

- |  |              |
|--|--------------|
| • Dividendes (100.00 E bruts par part) | 100 000.00 E |
| • Autres réserves                      | 3 881.02 E   |

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la présente distribution de dividendes constitue en totalité des revenus éligibles à l'abattement de 40 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu des associés personne physique ou à la flat tax de 30 % (soit 12.80 % d'impôt et 17.20 % de prélèvements sociaux mais sans abattement de 40%), au choix du contribuable.

Le bénéficiaire de la présente distribution de dividendes est informé que les prélèvements sociaux dus sur les distributions de dividendes ainsi qu'un acompte forfaitaire sur l'impôt sur le

revenu feront l'objet d'un prélèvement à la source. Le même mécanisme sera opéré en cas d'option pour la flat tax (prélèvement libératoire de 30%).

La Société distributrice, ès qualité d'établissement payeur doit, dans le délai de quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les revenus sont payés, procéder à déclaration et au paiement des montants précomptés dus sur le montant des distributions de dividendes.

Le dividende que versera la Société sera en conséquence amputé du montant des prélèvements sociaux au taux de 17.20 % et d'un acompte sur impôt sur le revenu au taux de 12.80 %, soit un prélèvement libératoire de 30.00 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices s'élèvent à :

• 31/12/2020	15 000.00 E
• 31/12/2019	8 000.00 E
• 31/12/2018	8 000,00 E

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**Le Président**

**Mr Laurent BURILLE**